

# NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2019...

Après les fêtes, une Détoxification....de votre pouvoir d'achat ?

## Le constat

Vous avez très certainement suivi les tensions Direction/syndicats dès la première rencontre NAO, le 10 janvier, avec une proposition de la Direction indécente et irrespectueuse (1% AG ; 1.4% AI et prime de 400 à 500€ pour 38% des salariés via le dispositif « Macron »). L'intersyndicale a alors dénoncé la faiblesse de ces propositions au travers d'un tract.

A la CGT, nous faisons l'état des lieux de ces 3 dernières années :

**INFLATION** (chiffres consolidés par l'INSEE) :

- + 2016 : 0.2% ; augmentation unilatérale Direction 0.3% pas d'engagement d'AI
- + 2017 : 1% ; obtenu : AG 0.6% AI : 1.6%
- + 2018 : 1.8% ; obtenu : AG 1.1% AI 1.4%
- + Prévisions 2019 : 1.7%.

Notez que le point **UFIP est revalorisé cette année de 0.8% seulement**, soit une perte conséquente de 1% en 2018 sur toutes les annexes conventionnelles (primes scolarité, vacances, ancienneté, etc.).

**Propositions finales de la Direction :**

- AG 1.5% (plancher 30€ pour les petits salaires type contrat pro)
- AI : 1.5%
- Prime de 300 à 500€ pour 38% des bas salaires de l'entreprise (<3600€ nets/mois),
- +1% sur salaire pour les cadres à 25 ans d'ancienneté.

**La lecture de la CGT :**

+ Non content de ne pas revaloriser les pertes de pouvoir d'achat, la Direction l'accroît : Perte de pouvoir d'achat due à l'inflation de l'ordre de 1% sur les 3 dernières années et 0.2% de plus à venir pour 2019, une perte conséquente sur les primes liées au point UFIP. Même si le chiffre d'AG paraît correct par rapport à celui des AI, il faut prendre en compte le **retour de l'inflation, les pertes passées... Il est nécessaire que les Augmentations Générales soient plus fortes que les Augmentations Individuelles !**

+ La Direction, mélange AG et AI pour nous montrer qu'il n'y a pas de perte de pouvoir d'achat. Elle reconnaît néanmoins que sur les 3 années passées, 4% des collaborateurs ont perdu en pouvoir d'achat en comptabilisant AG+AI !

+ La CGT dénonce que l'AI soit faite au détriment de salariés dont la compétence ou la productivité n'est pas reconnue, ou pas quantifiable au regard de l'emploi occupé. Nous sommes TOUS acteurs et responsables de la bonne santé de Teréga.

+ La régulation du stockage provoque une légère baisse des bénéfices de Teréga, mais elle apporte une très bonne vision pour les actionnaires qui sont très satisfaits de pouvoir avoir des certitudes sur les résultats nets à venir, résultats toujours convertis en dividendes. Une très bonne vision sur le futur de l'outil industriel. D'ailleurs les agences de notation type Moody's n'ont pas dégradé la note de recommandation de Teréga (BAA+). Cette note, comme le rappelle notre Directeur Général, est très satisfaisante.

+ Nos nombreux dirigeants s'appliquent-ils ces niveaux d'augmentations ?

+ La Direction a refusé lors des NAO de verser la « prime Macron » aux intérimaires. Ceci, d'après la CGT, est illégal, nous allons donc intervenir auprès de la Direction afin qu'elle régularise sa position et que les intérimaires perçoivent cette prime !

+ Cet accord, soit disant pour les salariés, ne reflète pas le partage des fruits de Teréga et n'est pas à la hauteur de l'engagement de **TOUS** pour l'année écoulée. Il ancre la baisse du pouvoir d'achat comme vision d'avenir !

La CGT ne comprend pas pourquoi pour l'année 2019, les propositions de la Direction sont aussi basses, que les revendications portées par les syndicats ne soient quasiment pas prises en compte... **un dépassement du budget ACE Opérations ???**

**La CGT ne signera pas cet accord !**



**ADHEREZ A LA CGT!**

<http://terega.reference-syndicale.fr/>



# NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2019...

Après les fêtes, une Détoxification....de votre pouvoir d'achat ?

## Revendications Salariales CGT adressées à la Direction pour 2019:

- ✚ AG : 2.8% - 1.6 au titre de l'inflation prévue en 2019, 0.8% au titre du retard sur l'inflation 2018, 0.4 au titre du retard sur l'inflation 2017  
Plancher pour AG : 80 euros pour les OETAM, 100 pour les cadres
- ✚ AI : 2% au titre de l'engagement global des salariés en ces temps de fortes adaptations, avec une sélectivité étendue.
- ✚ Prime Exceptionnelle : 2000 euros pour toutes et tous sur salaire dont 1000 euros par dispositif Macron.
- ✚ Prime de quart au coefficient 340.
- ✚ Augmentation de 1 point du taux de la prime d'ancienneté.
- ✚ Revalorisation des IKT de 20 % (variations gazole sur 3 ans 33 %) et passage de l'indemnité de transport de 20 à 40 km pour tous.
- ✚ Majoration des IKT de 100 % pour les salariés utilisant le vélo.
- ✚ Suite à la disparition de la **ristourne gaz**, une prime de 300 euros pour les usagers de cette énergie.
- ✚ Augmentation prime scolarité base et famille de 15 points UFIP

La CGT vous adresse ses vœux, de bonne santé en particulier, pour l'année

